

Réunion de conseil municipal du 14 mai 2013

Convocation : 06/05/2013

Affichage de l'avis de réunion : 06/05/2013

Le 14 mai 2013, à vingt heures quinze, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Yveline DRUEZ.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : (14)

DRUEZ Yveline, LEFRANCOIS Laurent, CAUCHEBRAIS Patrick, AUPETIT Jean Pierre, ALESSANDRINI Marie Claude, PETITTEVILLE Catherine, GOURDIN René, INGOUF-BIRETTE Isabelle, LEMIERE Delphine, THARSILE Marie-Berthe, DUBOST Stéphane, ROMERO Sandra, Hervé DEGUETTE, JACQUET Charles.

Absents (5) : BOUILLY Ghislaine, BIGOT Michel, SADOT Jackie, MAUGER Catherine, SAMSON Pascal.

Procurations (1) : BOUILLY Ghislaine a donné procuration à M. Laurent LEFRANCOIS

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : DEGUETTE Hervé

1. Approbation des procès-verbaux des réunions de conseil des 26 mars et 12 avril 2013.
2. Vote des participations et subventions aux associations
3. Avenant relatif au marché de travaux « extension de l'abri du canot de sauvetage ».
4. Délibération déterminant l'affectation d'un reliquat en recette du compte carte bleue de la régie des équipements touristiques de la commune.
5. Délibération portant création des emplois saisonniers : validation de l'accord de principe du conseil municipal en date du 19 février 2013.
6. Examen du plan de financement de la réfection de la sur-toiture du tennis
7. Affaires, questions, informations diverses.
 - ⇒ Convention et tarifs du gîte.

.....

La séance est ouverte à 20H15

1. Approbation des procès-verbaux des réunions de conseil des 26 mars et 12 avril 2013.

Les membres du conseil approuvent les procès-verbaux des réunions de conseil municipal des 26 mars et 12 avril 2013.

2. Vote des participations et subventions aux associations (délibération n°29/2013)

- Subventions et participations : délégation de Mme Alessandrini et renouvellement de la convention avec l'Amicale du personnel.

Les membres du conseil:

- approuvent la liste des subventions annexée au présent procès-verbal (annexe n°1)
- approuvent le renouvellement de la convention avec l'Amicale du personnel et autorisent le maire à signer cette dernière

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- Subventions et participations : délégation de M. Cauchebras

Les membres du conseil approuvent la liste des subventions annexée au présent procès-verbal (Annexe n°2)

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

3. Avenant relatif au marché de travaux « extension de l'abri du canot de sauvetage ». (Délibération n°30/2013)

Le conseil,

APRES avoir entendu l'exposé de Madame le maire,

VU le code des marchés publics,

VU le marché conclu avec l'entreprise JARNIER Electricité pour le lot électricité dans le cadre du marché d'extension de l'abri du canot de sauvetage,

VU la délibération du conseil municipal du 15 novembre 2012 relative aux délégations accordées au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

VU les conclusions de la commission d'appel d'offres du 14 mai 2013,

Après en avoir délibéré, décide

- de conclure l'avenant d'augmentation avec l'entreprise JARNIER Electricité, Village Cotteley, 50250 NEUFMESNIL, pour un montant de 1 494,37 € HT, soit 1 787,27 € TTC ayant pour objet la fourniture et la pose d'un éclairage extérieur et d'un aérotherme ainsi que la modification de l'alimentation de la porte sectionnelle. Cet avenant porte le montant du lot n°9 à 13 889,35 € HT soit 16 611,67 € TTC.
- d'autoriser le maire ou son adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

4. Délibération déterminant l'affectation d'un reliquat en recette du compte de dépôt de fonds de la régie des équipements touristiques de la commune. (Délibération n°31/2013)

Depuis quelques années, un reliquat de recettes figure sur le compte de dépôt de fonds de la régie des équipements touristiques. Il correspond à des recettes non tarifées de ventes diverses. Le montant cumulé est de 7 535,01 €. Le conseil municipal doit décider à quel budget il souhaite l'affecter.

Etant donné que cette recette a été générée essentiellement par l'activité du camping, il est proposé au conseil de l'affecter au budget du camping les Dunes au compte 7718.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

5. Délibération portant création des emplois saisonniers : validation de l'accord de principe du conseil municipal en date du 19 février 2013. (Délibération n°32/2013)

Le 19 février 2013, le conseil donnait son accord de principe pour le projet de délibération de création des emplois saisonniers. Il s'était engagé à inscrire cette question à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil.

Les membres du conseil confirment leur approbation pour le projet déjà présenté en questions diverses le 19/02/2013.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

6. Examen du plan de financement de la réfection de la sur-toiture du tennis.

Faute d'éléments chiffrés, les membres du conseil municipal décident de reporter ce sujet,

7. Affaires, questions, informations diverses.

⇒ Convention et tarifs du gîte. (Délibération n°33/2013)

Proposition de tarif pour l'année 2014 pour le gîte Côtis Capel

	Tarifs 2013 (basse /haute saison)	Tarifs 2014 (basse /haute saison)
Prix / personne/ nuit (Arrivée dans l'après-midi, départ dans la matinée)	16,50 / 18,50	17,00 / 19,00
Gîte complet / nuit (Arrivée dans l'après-midi, départ dans la matinée)	242,00/265,00	250,00/273,00
Gîte complet / week-end (Arrivée le vendredi après-midi, départ le dimanche fin de matinée)	482,00 / 625,00	497,00 / 644,00
Gîte complet / semaine (Arrivée le samedi dans l'après-midi, départ le samedi en fin de matinée)	1689,00 / 1888,00	1740,00 / 1945,00
Caution pour le gîte complet	2000,00	2000,00
Caution par personne	200,00	220,00
Possibilité de location de draps Prix par personne	4,20	4,30

BASSE SAISON :

01 Janvier au 19 avril et du 28 septembre au 31 décembre 2014

HAUTE SAISON :

20 avril au 27 Septembre 2014

Les membres du conseil :

- approuvent les tarifs ci-dessus
- autorisent le maire à signer la convention annuelle avec les Gites de France.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Annexes n°1 et n°2 : pages suivantes

**ANNEXE N°1 DELIBERATION N°29/2013
PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS 2013**

SUBVENTIONS SOCIALES

	ASSOCIATIONS	VOTEÉ en 2013 en euros	Imputation comptable	Commentaires
1	<i>Secours populaire français Fédération de la Manche</i>	400	6574	
2	<i>Banque alimentaire de la Manche</i>	400	6574	
3	<i>Secours Catholique</i>	50	6574	
4	<i>Restaurants du Cœur</i>	350	6574	*bons d'essence
	Total 1	1200	6574	

	CARITATIFS	VOTEÉ en 2013 En euros	Imputation comptable	Commentaires
1	<i>TELETHON</i>	400	6574	
2	<i>ADEVA</i>	150	6574	
3	<i>A.S.T.R.E</i>	50	6574	
4	<i>Dépann'familles</i>		6574	
5	<i>Association femme</i>	100	6574	
5 bis	<i>Association Sortie Du silence</i>	60	6574	
6	<i>Association d'Aide à Domicile en milieu rural(ADMR)</i>	80	6574	
7	<i>Le Groupe d'Entraide des Handicapés de la Hague</i>	300	6574	* 50€ par enfants adhérents de la commune
8	<i>Association Les Primevères</i>	100	6574	
9	<i>Victimes du Médiateur</i>		6574	
10	<i>Visite des malades dans les établissements hospitaliers : VMEH</i>	50	6574	
11	<i>Association Française des Scléroses en Plaque</i>	70	6574	
12	<i>ACRO</i>	50	6574	
13	<i>Ligue Contre le Cancer</i>	150	6574	
14	<i>Association Cœur et Cancer (Cherbourg)</i>	150	6574	
15	<i>France Alzheimer</i>	100	6574	
16	<i>Union des donateurs de sang bénévoles de la région transfusionnelle de Cherbourg</i>	50	6574	
17	<i>CEDIFF CIDF de la Manche</i>	100	6574	
18	<i>Association des Aveugles et Malvoyants de la Manche : A.A.M.M</i>	50	6574	
19	<i>POMPIERS NORMANDIE</i>		6574	
20	<i>Association de défense contre la fumée de tabac en public non fumeurs</i>		6574	
21	<i>Prévention Routière</i>	50	6574	
22	<i>Association Timoun</i>	100	6574	
23	<i>Bébés prématurés</i>	50	6574	
24	<i>Alcool assistance (Croix d'or)</i>	50	6574	
25	<i>UNAFAM-Manche</i>	60	6574	
	TOTAL 2	2320		

SUBVENTIONS SOCIALES (suite)

	EDUCATIF	VOTEE en 2013 En euros	<i>Imputation</i> <i>comptable</i>	
1	MFR Saint Sauveur Le LENDELIN	50	6574	
2	MFR Urville Nacqueville	100	6574	
3	Chambre des métiers et de l'artisanat région Basse Normandie	150	6574	
4	CIFATP Travaux Publics	50	6574	
5	ANEPHP Montebourg	60	6574	
6	Association des Parents d'élèves du Collège de Beaumont-Hague	50	6574	
7	Foyer socio-éducatif	1000.00	6574	*100 élèves 10 euros par élèves
8	Aides aux devoirs	1800	6574	
9	Crédits scolaires	6000	6574	** projets divers
	TOTAL 3	9260		

	SUBVENTIONS OBLIGATOIRES	VOTEE en 2013 En euros	<i>Imputation</i> <i>comptable</i>	
1	Domikid *	500.00	65738	
2	Halte garderie « les P'tiots du Val »	18000	65738	
3	Fonds d'Aide Aux Jeunes en Difficulté FAJD :	502.09	65738	0,23 € par hab
4	Entraide Sociale du 3 ^{ème} Age Beaumont-Hague	4004.04	65738	1,83 € par hab
5	Fonds Social du Logement FSL:	1528.1	65738	0,70€ par hab
6	Amicale du Personnel	4502	65738	Le conseil municipal autorise le renouvellement de la convention
	TOTAL 4	29 036.23		

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VOTEES POUR 2013	
ASSOCIATIONS	1 200,00
CARITATIFS	2 320,00
EDUCATIFS	9 260,00
OBLIGATOIRES	29 036,23
TOTAL	41 816,23

**ANNEXE N°2 - DELIBERATION N°29/2013
PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS 2013**

PARTICIPATIONS :

PARTICIPATIONS JEUNESSE	ASSOCIATIONS	Demande de l'association	Voté en 2012	Proposition du groupe de travail pour 2013	Proposition du conseil municipal pour 2013
	Familles rurales (accueil jeunes)	84 310 €	83 660 €	84 310 €	84 310 €
	Familles rurales (accueil loisirs)	117 538 €	106 558 €	117 538 €	117 538 €
	Familles rurales (secrétariat)	17 547 €	16 209 €	17 547 €	17 547 €
	TOTAL JEUNESSE				219 395 €

PARTICIPATIONS CONVENTIONS	ASSOCIATIONS	Demande de l'association	Voté en 2012	Proposition du groupe de travail pour 2013	Proposition du conseil municipal pour 2013
	ASSUN Basket club de la Hague	7 663 €	7 564 €	7 663 €	7 663 €
	ASSUN Voile	5 733 €	5 660 €	5 733 €	5 733 €
	ASSUN Tennis	4 672 €	4 612 €	4 672 €	4 672 €
	ASSUN Football	4 375 €	4 240 €	4 375 €	4 375 €
	TOTAL CONVENTIONS				22 443 €

SUBVENTIONS :

SPORTIVES	ASSOCIATIONS	Demande de l'association	Voté en 2012	Proposition du groupe de travail pour 2013	Proposition du conseil municipal pour 2013
	Judo Club de la Hague	Montant non spécifié	140 €	160 € (8 enfants à 20 €)	160 €
	ASSUN Fédération	18 500 €	18 500 €	18 500 €	18 500 €
	Amicale cycliste des 3 jours de Cherbourg	Montant non spécifié	40 €	40 €	40 €
	SHR (société hippique rurale)	Montant non spécifié	0 €	0 €	0 €
	Hague Natation	Montant non spécifié	120 €	140 €	140 €
	Aéropage Club Cherbourg Hague	Montant non spécifié	0 €	0 €	0 €
	HRCJ (Hague Racing Club Juniors)	Montant non spécifié	30 €		100 €
	Association Gymnastique Volontaire de la Hague	Montant non spécifié (1 ^{ère})	0 €		0 €

SUBVENTIONS (suite)

EXCEPTIONNELLES	ASSOCIATIONS	Demande de l'association	Voté en 2012	Proposition du groupe de travail pour 2013	Proposition du conseil municipal pour 2013
	ASSUN Cyclisme	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
	Ufolep (raid des contrebandiers)	Montant non spécifié (1 ^{ère})	0 €	0 €	0 €
	Association « La Hague en musique »	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €

DIVERS n°1	ASSOCIATIONS	Demande de l'association	Voté en 2012	Proposition du groupe de travail pour 2013	Proposition du conseil municipal pour 2013
	« Chorale aux Quatre Vents » Beaumont-Hague	Montant non spécifié	30 €	30 €	30 €
	Comité des Fêtes d'Urville-Nacqueville	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
	Planète même	Montant non spécifié	30 €	30 €	30 €
	Familles Rurales – Association Urville-Nacqueville	2 420 €	2 280 €	2 420 €	2 420 €
	Hag' artistes	Montant non spécifié	0 €	0 €	0 €
	Los Mapados	Montant non spécifié	120 €	120 €	120 €
	HAG'FM	Montant non spécifié	100 €		100 €
	CAACH Collectif associatif artistique et culturelles de la Hague	150 €	90 €		100 €
DIVERS n°2	UNC section Urville-Nacqueville	Montant non spécifié	150 €	150 €	150 €
	L'UNION (société de chasse d'Urville-Nacqueville)	Montant non spécifié	300 €	350 €	350 €
	Jeune Amicale des Sapeurs Pompier	Montant non spécifié (1 ^{ère})	0 €	50 €	50 €
	Association des Pêcheurs plaisanciers de Vauville Hague	Montant non spécifié (1 ^{ère})	0 €	0 €	0 €
	ONAC (Bleuet de France)	Montant non spécifié	0 €		0 €
	ADPC 50 (Protection civile)	Montant non spécifié (1 ^{ère})	0 €		0 €
	TOTAL SUBVENTIONS				29 290 €

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VOTEES POUR 2013	
PARTICIPATIONS JEUNESSE	219 395,00
PARTICIPATIONS CONVENTIONS	22 443,00
SUBVENTIONS	29 290,00
TOTAL	271 128,00



Le Maire soussigné constate que le compte rendu de la séance du 14 mai 2013 comprenant toutes les délibérations prises par le conseil municipal au cours de cette séance a été affiché le 25 mai 2013 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales.